

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Ma question s'adresse à Monsieur le Premier ministre.

Monsieur le Premier ministre, la réponse que vous venez de donner à notre collègue Augustin BONREPEAUX illustre de quelle honteuse façon vous dissimulez l'insuffisance des moyens transférés et cela en violation des obligations de la loi de décentralisation du 13 août 2004.

Je vais, par ma question, le démontrer à nouveau en évoquant l'enjeu essentiel du transport public pour la vie quotidienne de nos concitoyens.

Hier matin, de nombreux élus franciliens ont manifesté leur refus des conditions imposées par votre gouvernement, à l'occasion de la décentralisation du syndicat des transports d'Ile de France, le STIF.

En effet, les conditions de ce transfert sont inacceptables :

→ vendredi prochain, les élus locaux sont sensés prendre les rênes du STIF et ne savent toujours rien des modalités de ce transfert

→ les compensations financières envisagées n'intègrent :

. aucun moyen pour assumer le coût du demi-tarif attribué aux bénéficiaires de la couverture maladie universelle

. aucune dotation pour la rénovation du matériel roulant de la SNCF alors que les autres régions en bénéficient

. aucun fonds de roulement pour le STIF

Ce qui est en cause ici, c'est la qualité, peut-être même l'existence des transports publics en Ile de France ; c'est la vie quotidienne des 12 millions de voyageurs et de l'ensemble des salariés de la RATP, de la SNCF et des entreprises privées de transports.

A trois jours de l'échéance, nous vivons une situation de crise totale. Monsieur le Premier ministre, Jean-Paul HUCHON, Président de la Région Ile de France, vous a alerté personnellement sur l'urgence de la situation.

C'est à vous de vous emparer de ce dossier ; que comptez-vous faire dans les prochaines heures pour sortir de cette impasse ? La population et tous les élus d'Ile de France attendent de vous une réponse.